



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 11 mars 2010 — N° 93

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration concernant M. André Bouchard.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration concernant le 50^e anniversaire de la mort de M. Paul-Émile Borduas.

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration concernant la messe d’anticipation à la Saint-Patrick depuis 1929.

M. Pelletier (Rimouski) fait une déclaration concernant la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle.

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration concernant la solidarité de l’Institut Zone Unik envers les sinistrés d’Haïti.

11 mars 2010

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration concernant le Tournoi International de Hockey Pee-Wee de Québec.

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) fait une déclaration concernant les lauréats des Grands Prix du tourisme québécois 2010.

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration concernant la Cidrerie La Pomme du Saint-Laurent de Cap-Saint-Ignace.

M. Boucher (Johnson) fait une déclaration concernant le 25^e anniversaire du Centre des Femmes du Val-Saint-François.

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant la corporation Au Vieux Treuil.

À 9 h 58, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 12.

11 mars 2010

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dépose :

Le Plan stratégique 2009-2013 de la Commission municipale du Québec.
(Dépôt n° 1088-20100311)

Dépôts de rapports de commissions

M. Kelley (Jacques-Cartier), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 15, 16, 17 et 18 février, ainsi que les 8 et 9 mars 2010, a tenu des auditions publiques des experts à l'égard du mandat sur la question du droit de mourir dans la dignité.
(Dépôt n° 1089-20100311)

Dépôts de pétitions

Mme Malavoy (Taillon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 674 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande de retrait du projet de loi 38 et la tenue d'états généraux sur l'université québécoise.

(Dépôt n° 1090-20100311)

M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 487 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'abolition de la mesure fiscale visant les bénéficiaires d'une indemnité de remplacement du revenu.

(Dépôt n° 1091-20100311)

11 mars 2010

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Richard (Marguerite-D'Youville) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 98 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'obtention d'un deuxième appareil auditif pour les personnes atteintes du syndrome de Turner.

(Dépôt n° 1092-20100311)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Villeneuve (Berthier), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 347 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande d'enquête publique sur l'industrie de la construction.

(Dépôt n° 1093-20100311)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 154 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'abolition de la mesure fiscale visant les bénéficiaires d'une indemnité de remplacement du revenu versée par un régime public d'indemnisation.

(Dépôt n° 1094-20100311)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Richard (Marguerite-D'Youville) dépose :

Les notes de service émises dans différents centres locaux d'emploi.

(Dépôt n° 1095-20100311)

11 mars 2010

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par M. Curzi (Borduas) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, lors de la séance du 10 mars 2010.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement qu'il endosse les avis exprimés par le Conseil supérieur de la langue française et par le Parti québécois portant sur l'accès à l'école anglaise à la suite du jugement de la Cour suprême et qu'il soumette les écoles privées non subventionnées à la Charte de la langue française.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 65 en annexe)

Pour : 47 Contre : 59 Abstention : 0

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Thériault, ministre déléguée aux Services sociaux, Mme Doyer (Matapédia), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle qui se déroule du 7 au 13 mars 2010 sous le thème *Je te découvre... tu me ressembles* et qu'elle encourage la poursuite de la recherche et du développement dans le but de favoriser la participation sociale et professionnelle des personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

11 mars 2010

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Girard (Gouin), M. Tomassi, ministre de la Famille, Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec réitère le caractère laïque des établissements de service de garde éducatif québécois.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 66 en annexe)

Pour : **106** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier) et M. Dutil, ministre du Revenu, proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exprime sa reconnaissance pour le travail exemplaire de l'organisation Droits et Démocratie au niveau international et souhaite voir préserver l'indépendance de cette institution afin d'en protéger la crédibilité et la pérennité.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

11 mars 2010

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Bédard, leader de l'opposition officielle, M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Drainville (Marie-Victorin), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la
Journée mondiale du rein.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur le projet de loi n° 78, Loi modifiant la Loi électorale concernant la représentation électorale et les règles de financement des partis politiques et modifiant d'autres dispositions législatives;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines; et de procéder également à l'étude du projet de règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.

M. Chagnon, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du Protecteur du citoyen; puis en séance publique afin d'entendre le Protecteur du citoyen concernant son rapport annuel de gestion 2008-2009; et enfin en séance de travail afin de statuer sur les observations, conclusions et s'il y a lieu sur les recommandations à la suite de l'audition du Protecteur du citoyen;

11 mars 2010

- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail afin d'informer les membres et de préparer l'audition de la Commission de la capitale nationale dans le cadre d'un mandat de surveillance d'organisme; puis en séance publique afin d'entendre les dirigeants de la Commission de la capitale nationale; et enfin en séance de travail afin de discuter des suites à donner à l'audition;
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin d'élaborer le document de consultation sur la question de mourir dans la dignité.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Chagnon, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 19 mars 2010, M. Gaudreault (Jonquière) s'adressera à Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La gestion de l'énergie au Québec ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Boulet, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 71, Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

11 mars 2010

À 12 h 55, à la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 02.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Boulet, ministre des Transports, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 71, Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 71 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 71 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

La motion est adoptée.

Mme Weil, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 83, Loi encadrant l'obligation faite à l'État de financer certains services juridiques, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée, et en conséquence, le principe du projet de loi n° 83 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 83 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

11 mars 2010

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux de l'Assemblée au mardi 16 mars 2010, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

À 16 h 41, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 16 mars 2010, à 13 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES

11 mars 2010

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion présentée par M. Curzi (Borduas) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition :

(Vote n° 65)

POUR - 47

Aussant	Doyer	Malavoy	Richard
Beaudoin	Drainville	Maltais	<i>[Marguerite-D'Youville]</i>
<i>[Rosemont]</i>	Dufour	Marceau	Richard
Beaudoin	Ferland	Marois	<i>[Duplessis]</i>
<i>[Mirabel]</i>	Gauvreau	McKay	Robert
Bédard	Girard	Pagé	Roy
Bergeron	Grondin	Pelletier	St-Arnaud
Bérubé	Hivon	<i>[Rimouski]</i>	Traversy
Bonnardel	Khadir	Pelletier	Tremblay
Boucher	Kotto	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Trottier
Bouillé	Lapointe	Picard	Villeneuve
Champagne	Leclair	Pinard	
Charette	Léger	Poirier	
Cloutier	Lemay	Rebello	

CONTRE - 59

Arcand	Charest	Hamad	Paquet
Auclair	Charlebois	Huot	Paradis
Bachand	Chevarie	James	Pigeon
<i>[Outremont]</i>	Corbeil	Kelley	Reid
Bachand	D'Amour	L'Écuyer	Simard
<i>[Arthabaska]</i>	Diamond	Lehouillier	<i>[Dubuc]</i>
Beauchamp	Drolet	Lessard	Sklavounos
Bergman	Dubourg	MacMillan	St-Amand
Bernard	Dupuis	Marcoux	St-Pierre
Bernier	Dutil	Marsan	Thériault
Billette	Gagnon-Tremblay	Ménard	Tomassi
Blais	Gaudreault	Moreau	Vallée
Bolduc	<i>[Hull]</i>	Morin	Vien
Boulet	Gautrin	Normandeau	Weil
Carrière	Gignac	Ouellette	Whissell
Charbonneau	Gonthier	Ouimet	

11 mars 2010

Sur la motion sans préavis présentée conjointement par M. Girard (Gouin), M. Tomassi, ministre de la Famille, Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Khadir (Mercier) :

(Vote n° 66)

POUR - 106

Arcand	Charette	Khadir	Picard
Auclair	Charlebois	Kotto	Pigeon
Aussant	Chevarie	Lapointe	Pinard
Bachand	Cloutier	Leclair	Poirier
<i>[Arthabaska]</i>	Corbeil	L'Écuyer	Rebello
Bachand	D'Amour	Léger	Reid
<i>[Outremont]</i>	Diamond	Lehouillier	Richard
Beauchamp	Doyer	Lemay	<i>[Marguerite-D'Youville]</i>
Beaudoin	Drolet	Lessard	Richard
<i>[Rosemont]</i>	Dubourg	MacMillan	<i>[Duplessis]</i>
Beaudoin	Dufour	Malavoy	Robert
<i>[Mirabel]</i>	Dupuis	Maltais	Roy
Bédard	Dutil	Marceau	Simard
Bergeron	Ferland	Marcoux	<i>[Dubuc]</i>
Bergman	Gagnon-Tremblay	Marois	Sklavounos
Bernard	Gaudreault	Marsan	St-Amand
Bernier	<i>[Hull]</i>	McKay	St-Arnaud
Bérubé	Gautrin	Ménard	St-Pierre
Billette	Gauvreau	Moreau	Thériault
Blais	Gignac	Morin	Tomassi
Bolduc	Girard	Normandeau	Traversy
Bonnardel	Gonthier	Ouellette	Tremblay
Boucher	Grondin	Ouimet	Trottier
Bouillé	Hamad	Pagé	Vallée
Boulet	Hivon	Paquet	Vien
Carrière	Houda-Pepin	Paradis	Villeneuve
Champagne	Huot	Pelletier	Weil
Charbonneau	James	<i>[Rimouski]</i>	Whissell
Charest	Kelley	Pelletier	
		<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	